

L'intégrale

ECG

1^{re} année

PROGRAMMES

2021

Histoire
Géographie
Géopolitique
du monde contemporain

▶ **TOUT-EN-UN**

L'intégrale

ECG

1^{re} année

PROGRAMMES

2021

Histoire Géographie Géopolitique du monde contemporain

▶ **TOUT-EN-UN**

Sous la direction de Yannick Clavé

Pierre Ageron, Édouard de Bélizal, Maie Gérardot,
Thomas Merle, Sabrina Tricaud

DUNOD

Yannick Clavé

Géographe, agrégé et docteur en histoire, ancien élève de l'ENS Lyon, professeur en CPGE (lycée militaire d'Aix-en-Provence).

Pierre Ageron

Agrégé et docteur en géographie, professeur en CPGE (lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg).

Édouard de Bélizal

Agrégé et docteur en géographie, professeur en CPGE (lycée de Saint-Just, Lyon).

Maie Gérardot

Agrégée et docteure en géographie et aménagement, professeure de chaire supérieure en CPGE (lycée Georges de La Tour, Metz).

Thomas Merle

Agrégé de géographie et agrégé d'histoire, enseignant-chercheur au sein de l'équipe du master Géopolitique de l'Université de Reims. Formateur académique, intervenant en Classes préparatoires aux grandes écoles.

Sabrina Tricaud

Agrégée et docteure en histoire, professeur en CPGE (lycée du Parc, Lyon).

Mise en page : Belle Page

Couverture : Direction artistique : Nicolas Wiel ;

Conception graphique : Pierre-André Gualino et Julie Coinus

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--



© Dunod, 2021

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-082626-1

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Avant-propos	1
Comment utiliser ce manuel ?	2
L'histoire, géographie et géopolitique (HGG) en 1 ^{re} année	3
1. L'articulation des approches historique, géographique, géoéconomique et géopolitique	3
2. Le programme officiel de la 1 ^{re} année	3

Les grandes mutations du monde de 1913 à nos jours

A. Panorama géopolitique du monde de 1913 à la fin de la guerre froide

1. Géopolitique et relations internationales : une introduction	7
Introduction	7
1. De l'action à l'analyse, une structuration progressive de l'étude des jeux de pouvoir dans l'espace	7
2. Trois grandes écoles de pensée géopolitique occidentales : des approches qui varient selon les États et qui se critiquent entre elles	12
3. Des concepts et notions qui permettent de comprendre le monde d'hier à aujourd'hui	16
2. Tableaux géopolitiques du monde en 1913, en 1939 et en 1945	27
Introduction	27
1. 1913 : un monde à l'heure européenne	27
2. 1939 : un monde fracturé et sans leadership	35
3. 1945 : un monde en ruines	42
3. Géopolitique de la guerre froide, de la décolonisation et des conflits (1945-1991)	51
Introduction	51
1. Géopolitique de la guerre froide : l'affrontement des puissances dans le monde (1945-1962)	52
2. Le temps de la Détente et des nouveaux équilibres mondiaux (1962-1973)	63
3. La fin de la guerre froide (1975-1991)	73
4. Géopolitique de la décolonisation : les indépendances au cœur des rapports de force internationaux	78

B. Le monde depuis les années 1990 : entre ruptures et recompositions géopolitiques

4. Géopolitique du monde à la fin de la guerre froide : puissances, tensions et conflits dans les années 1990	91
Introduction	91
1. La fin de la guerre froide consacre l'hégémonie mondiale des États-Unis	92
2. Le retour des conflits et des massacres de masse dans les années 1990	95
3. Un renouveau du droit international et de la démocratie ?	100
5. Le monde actuel : ordre et désordre, émergences et rééquilibrages, espaces de paix et espaces de guerres	107
Introduction	107
1. Un espace mondial entre ordre et désordre	108
2. Faire la guerre au XXI ^e siècle	116
3. Réguler les relations internationales	129
6. La gouvernance mondiale : crises et redéfinitions	138
Introduction	138
1. La diversité des acteurs de l'arène mondiale, entre gouvernements et gouvernance	139
2. L'adaptation de la gouvernance mondiale face aux enjeux de notre temps	143
3. De la contrainte à l'influence : gouverner le monde par les facteurs de puissance	148

C. L'économie mondiale d'un siècle à l'autre

7. La croissance et le développement : une introduction	156
Introduction	156
1. La croissance : une expansion économique sur le long terme	156
2. Le développement : des transformations structurelles sur la longue durée	162
3. La complexité des relations entre croissance et développement	168
8. Économie, croissance et sociétés dans les pays occidentaux de 1913 à 1945	174
Introduction	174
1. La Première Guerre mondiale : une économie de guerre (1914-1918)	174
2. Les années 1920 : un temps de déséquilibres économiques	181
3. La crise mondiale des années 1930	188
4. La Seconde Guerre mondiale : la mobilisation économique dans une guerre totale (1939-1945)	202

9. Les modèles de croissance de 1945 à nos jours	214
Introduction	214
1. La croissance économique des pays développés : le temps des Trente Glorieuses (1945-1975)	214
2. D'autres modèles de croissance économique	228
3. Les années 1970 : les crises de la croissance et la fin des Trente Glorieuses	239
4. Depuis les années 1980 : les adaptations de la croissance mondiale et la diversification des modèles économiques	243

Connaissances MODULE 2

La mondialisation contemporaine : rapports de force et enjeux

A. La mondialisation : acteurs, dynamiques et espaces

10. La mondialisation : une introduction	259
Introduction	259
1. La mise en réseau du monde et ses points d'appuis	260
2. Le rôle décisif de la maritimisation de l'économie dans le fonctionnement de la mondialisation	265
3. Un réseau mondial fracturé : les centres et les périphéries	270
11. La mondialisation : les acteurs et leurs stratégies	280
Introduction	280
1. Les États dans la mondialisation : la guerre et la paix économiques	281
2. Les entreprises dans la mondialisation	285
3. Les stratégies des populations dans la mondialisation	294
12. Nouvelles frontières, nouveaux territoires et limites de la mondialisation	305
Introduction	305
1. Des frontières et des césures permanentes	305
2. Territorialiser les nouveaux espaces de la mondialisation	321
3. Les limites de la mondialisation : l'« antimonde », ses territoires et ses réseaux	327

B. Les défis du développement et les enjeux d'un monde durable

13. Les défis géopolitiques et géoéconomiques du développement durable	333
Introduction	333
1. Le pilier environnemental est-il toujours central ?	334
2. Le développement durable au défi des inégalités : le pilier social en question	340
3. L'hypertrophie du pilier économique : un modèle de croissance non durable	343
Conclusion	349
14. Les ressources, un enjeu stratégique	352
Introduction	352
1. La mise en réseau des producteurs et des consommateurs	353
2. Extraction, appropriation, transformation, production et utilisation des ressources : un impact environnemental et social lourd	360
3. Des ressources au cœur de tensions et de conflits multiples	366
15. Les défis géopolitiques et géoéconomiques du changement climatique	376
Introduction	376
1. Le changement climatique, une réalité	377
2. Tensions politiques et géopolitiques autour du changement climatique et de ses conséquences	383
Conclusion	390

C. La France, une puissance en mutations depuis les années 1990

16. La France : un modèle entre, héritages, crises et transformations face à la mondialisation	397
Introduction	397
1. Des systèmes productifs largement hérités : un effet d'inertie	398
2. Un modèle en crise à toutes les échelles	404
3. Des transformations et des mutations pour s'adapter à la mondialisation	411
17. La France : une puissance européenne	421
Introduction	421
1. La France, un moteur de la construction européenne qui s'enraye ?	421
2. La France, une grande puissance dans et grâce à l'Union européenne	426
3. Une France affaiblie dans et par l'Union européenne ?	433

18. La France : une puissance mondiale et maritime	441
Introduction	441
1. Un <i>hard power</i> significatif : la France, un pays qui compte encore parmi les « grands »	442
2. Un <i>soft power</i> vecteur de puissance	448
3. Une puissance de plus en plus affaiblie et concurrencée	452

S'entraîner

Méthodes, Sujets possibles, Sujets corrigés

Méthodes et sujets possibles

1. Les épreuves aux concours des grandes écoles	465
2. Annales : les sujets depuis 2011	466
3. La dissertation d'histoire, géographie, géopolitique	470
1. Qu'est-ce qu'une dissertation ?	470
2. Le travail au brouillon : comment analyser un sujet et gérer son temps ?	472
3. Comment choisir le plan ?	474
4. Comment construire le devoir ? Les étapes de la dissertation	475
5. Quelques conseils fondamentaux	478
4. Le croquis de synthèse	481
1. Quels sont les attendus pour un croquis de synthèse ?	481
2. Le langage cartographique	482
3. Les étapes de réalisation du travail	485
5. Le commentaire de carte	486
1. Principe de l'exercice	486
2. Les attendus du commentaire	486
3. L'organisation du commentaire	486
6. Des sujets pour s'entraîner	487
1. 30 sujets de dissertation d'écrit	487
2. 160 sujets de type « colles »	487

Sujets corrigés

Sujet corrigé 1 : Les États-Unis dans le monde de 1913 à 1945	494
Sujet corrigé 2 : Les États-Unis dans le monde (1945-1979)	501
Sujet corrigé 3 : Le tiers-monde dans les relations internationales au temps de la guerre froide	507
Sujet corrigé 4 : Les États-Unis et la Chine dans le monde depuis 1945	513
Sujet corrigé 5 : L'arme nucléaire dans les relations internationales depuis 1945	519
Sujet corrigé 6 : Le communisme en Europe de l'Est (1945-2007)	524
Sujet corrigé 7 : L'Asie (URSS, Proche et Moyen-Orient exclus) face aux puissances occidentales du début du xx ^e siècle au milieu des années 1970	529
Sujet corrigé 8 : Les centres du monde	539
Sujet corrigé 9 : Le poids de l'Asie orientale dans le trafic mondial des conteneurs	548
Sujet corrigé 10 : Mondialisation et développement	551
Sujet corrigé 11 : L'eau : un bien commun menacé ?	564
Sujet corrigé 12 : Le développement durable : un défi pour l'humanité ?	571
Sujet corrigé 13 : La France et l'Afrique au xxi ^e siècle	577
Sujet corrigé 14 : Les frontières de la France	585
Sujet corrigé 15 : Territoires transfrontaliers aux frontières françaises	592

Outils de travail

1. Lexique	598
2. Lexique des sigles	626
3. Chronologie : Le monde et ses transformations depuis 1913	630
4. Table des documents	644

Avant-propos

L'histoire, géographie et géopolitique (HGG) dans les classes préparatoires économiques et commerciales générales (ECG) constitue une discipline hybride. Elle associe la dimension historique sur la longue durée du xx^e siècle, l'approche spatialisée des dynamiques territoriales contemporaines à toutes les échelles et l'analyse des rapports de force et des conflits de puissance qui structurent le monde depuis le début du xx^e siècle. À ce titre, c'est une discipline d'une grande richesse et centrale dans la formation des étudiants des CPGE et dans leur préparation aux concours.

La réforme des CPGE économiques et commerciales, à compter de la rentrée 2021, a entraîné une refonte des programmes d'enseignement. En créant une filière unique, elle conforte les liens avec la nouvelle organisation du lycée, notamment avec les programmes d'histoire-géographie de tronc commun et ceux de spécialité en HGGSP (histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques).

Ce manuel est le résultat d'un travail collectif mené par une équipe resserrée d'auteurs, reconnus pour leurs qualités scientifiques et pédagogiques, et pour leur expérience éprouvée de l'enseignement supérieur et des classes préparatoires. Animés des mêmes convictions pédagogiques et convaincus par la nécessité d'articuler apprentissage des connaissances et entraînement aux épreuves des concours, ils ont mis en commun leurs compétences. Ils ont su faire preuve de réactivité, alors que le travail d'écriture s'est déroulé dans un contexte difficile de crise sanitaire que chacun connaît. Qu'ils soient ici remerciés pour leur professionnalisme et leur implication.

Yannick Clavé
Directeur de l'ouvrage

Comment utiliser ce manuel ?

Le manuel est conçu comme devant être utile aussi bien aux étudiants qu'aux professeurs et aux intervenants dans cette discipline. Il est organisé en trois grandes parties :

- **La première partie regroupe les 18 chapitres du programme**, conçus comme de véritables cours, avec les connaissances détaillées, les exemples essentiels et les repères fondamentaux. Ce sont des cours structurés, qui permettent également de travailler les compétences attendues dans les épreuves des concours : définition des termes du sujet, élaboration d'une problématique, organisation des connaissances dans un plan cohérent avec des parties et des sous-parties... À la fin de chaque chapitre, une fiche bilan d'aide à la révision permet de récapituler l'essentiel à retenir, puis une courte sélection bibliographique facilite l'approfondissement. Il s'agit ainsi de permettre aux étudiants de travailler l'acquisition de réflexes efficaces comme la prise de notes, l'élaboration de fiches de lecture, la capacité d'argumentation et de synthèse.
→ **Chaque chapitre est accompagné de documents et de cartes.**
- **La deuxième partie aborde la méthode des épreuves des concours** (dissertation, analyse de carte, croquis), avec des méthodologies détaillées, des listes de sujets pour s'entraîner (**30 sujets d'écrits et 160 sujets de « colles »**) et 15 sujets entièrement corrigés de manière détaillée. On y trouvera aussi les annales des sujets des concours, qui fournissent d'autres entraînements.
- **La troisième partie regroupe les outils de travail**, indispensables pour une meilleure assimilation des cours et pour travailler en autonomie : lexique, lexique des sigles, chronologie détaillée, table des documents.

L'histoire, géographie et géopolitique (HGG) en 1^{re} année

Les programmes de la classe préparatoire économique et commerciale générale (ECG) ont été publiés dans le **Bulletin officiel spécial n° 1 du 11 février 2021**, pour la 1^{re} et pour la 2^e année.

1 L'articulation des approches historique, géographique, géoéconomique et géopolitique

Le programme en HGG est placé sous le signe de l'hybridation des savoirs, en associant les trois disciplines, chacune avec leurs méthodes et leurs démarches spécifiques, pour aider les étudiants à comprendre les évolutions du monde contemporain et les enjeux actuels. Le programme se veut donc interdisciplinaire et dynamique, ouvert sur le monde d'aujourd'hui dont les processus sont replacés dans la longue durée historique du xx^e siècle.

C'est l'approche géopolitique qui sert de fil directeur au programme. Il s'agit d'analyser les rivalités de pouvoirs et d'influences qui s'exercent sur les territoires – y compris maritimes et circumterrestres – à toutes les échelles et qui structurent le monde contemporain. Cette démarche géopolitique, articulée à sa double dimension géographique et historique, permet de mettre en évidence les jeux d'acteurs (États, armées, entreprises, FTN, groupes non étatiques, groupes terroristes, ONG, citoyens...), leurs systèmes de représentations et leurs stratégies. C'est pour mieux comprendre ces enjeux géopolitiques que le programme accorde une place importante aux évolutions politiques, économiques et sociales du xx^e siècle. Le programme permet, par ailleurs, de combiner les différentes échelles spatiales, en insistant sur l'échelle mondiale tout en faisant une place aux dynamiques territoriales nationales (place spécifique accordée à la France) et locales.

Enfin, dans la suite logique des programmes du lycée en histoire-géographie et dans la spécialité HGGSP, le programme de première année permet de poursuivre le travail et le perfectionnement de compétences essentielles, dans l'optique de la préparation des concours et des métiers auxquels se destinent les étudiants : savoir élaborer une problématique et y répondre par une démonstration organisée, être capable de développer une argumentation soutenue à l'écrit comme à l'oral, être un acteur critique du monde contemporain, comprendre les points de vue et les enjeux d'acteurs différents, nuancer et synthétiser la complexité d'une situation.

2 Le programme officiel de la 1^{re} année

Chaque année est structurée en deux modules, à raison d'un par semestre. Le programme de 1^{re} année comprend donc deux modules, dans une logique de progressivité des apprentissages et de l'acquisition des connaissances. Le premier module est d'ailleurs conçu pour assurer une transition entre la classe de Terminale et l'entrée dans l'enseignement supérieur.

MODULE 1. Les grandes mutations du monde de 1913 à nos jours

Partie A. Panorama géopolitique du monde de 1913 à la fin de la guerre froide

N°	Intitulé du chapitre
1	Géopolitique et relations internationales : une introduction
2	Tableaux géopolitiques du monde en 1913, en 1939 et en 1945
3	Géopolitique de la guerre froide, de la décolonisation et des conflits jusqu'aux années 1990

Partie B. Le monde depuis les années 1990 : entre ruptures et recompositions géopolitiques

N°	Intitulé du chapitre
4	Tableau géopolitique du monde à la fin de la guerre froide
5	Le monde actuel : ordre et désordre, émergences et rééquilibrages, espaces de paix et espaces de guerres
6	La gouvernance mondiale : crises et redéfinitions

Partie C. L'économie mondiale d'un siècle à l'autre

N°	Intitulé du chapitre
7	La croissance et le développement : une introduction
8	Économie, croissance et sociétés dans les pays occidentaux de 1913 à 1945
9	Les modèles de croissance de 1945 à nos jours

MODULE 2. La mondialisation contemporaine : rapports de force et enjeux

Partie A. La mondialisation : acteurs, dynamiques et espaces

N°	Intitulé du chapitre
10	La mondialisation : une introduction
11	Les acteurs et leurs stratégies
12	Nouvelles frontières, nouveaux territoires et limites de la mondialisation

Partie B. Les défis du développement et les enjeux d'un monde durable

N°	Intitulé du chapitre
13	Les défis géopolitiques et géoéconomiques du développement durable
14	Les ressources, un enjeu stratégique
15	Les défis géopolitiques et géoéconomiques du changement climatique

Partie C. La France, une puissance en mutations depuis les années 1990

N°	Intitulé du chapitre
16	La France : un modèle entre héritages, crises et transformations face à la mondialisation
17	La France : une puissance européenne
18	La France : une puissance mondiale et maritime

Connaissances MODULE 1

Les grandes mutations du monde de 1913 à nos jours

Le module 1 propose un ensemble de perspectives larges permettant de saisir les principales mutations survenues à travers le monde au cours du xx^e siècle. Il est aussi l'occasion de reprendre quelques fondamentaux vus au lycée, et donc de faciliter pour les étudiants la transition entre l'enseignement secondaire et leur entrée dans l'enseignement supérieur.

PARTIE

A

Panorama géopolitique du monde de 1913 à la fin de la guerre froide

Le premier volet du module 1 vise à présenter un panorama des grandes évolutions de la géopolitique mondiale, de la veille de la Première Guerre mondiale à la fin de la guerre froide. Il débute par une introduction à la géopolitique et aux relations internationales (**chapitre 1**), dont l'objectif est de doter les étudiants d'un cadre conceptuel et épistémologique leur permettant de mieux appréhender l'ensemble du programme. Il propose ensuite des tableaux géopolitiques du monde à trois moments clefs (**chapitre 2**) : en 1913 (une Europe puissante qui domine la mondialisation, mais qui est traversée de multiples tensions), en 1939 (un monde qui vient de traverser une décennie de crises, devenu instable, fracturé, fragilisé) et en 1945 (au lendemain de la Seconde Guerre mondiale). Enfin, la géopolitique de la seconde moitié du xx^e siècle est abordée par la double dynamique de la guerre froide et de la décolonisation qui marquent profondément les relations internationales et qui génèrent de nombreux conflits (**chapitre 3**).

« L'analyse géopolitique est aussi un moyen de conjurer des guerres ou de trouver une solution à certains conflits ».

Yves Lacoste, pionnier de la renaissance de la géopolitique en France, 2003.

Introduction

La géopolitique et les relations internationales **passionnent** les **médias** et le **grand public** ; les atlas de géopolitique se vendent très bien en France. Les **écoles de commerce** sont sensibles à la géopolitique depuis au moins les années 2000. L'arrivée de la spécialité « Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques » (HGGSP) en classe de 1^{re} et de Terminale consacre la place de ces deux approches. Comprendre le monde contemporain et ses logiques suppose de connaître les schémas et **cadres de pensée** élaborés au fil du temps par des penseurs universalistes puis par des chercheurs spécialisés.

Problématique du chapitre

Dans quelle mesure la géopolitique et les relations internationales sont-elles deux disciplines distinctes mais permettant une approche complémentaire pour comprendre les grands enjeux du monde passé et contemporain ?

1 De l'action à l'analyse, une structuration progressive de l'étude des jeux de pouvoir dans l'espace

A. Des penseurs anciens souvent au service des pouvoirs politiques

1) Des États intéressés par la géopolitique et les relations internationales depuis longtemps

Tout espace sur lequel s'exerce un pouvoir peut être étudié par la géographie politique et tout acteur exerçant un pouvoir sur un territoire a intérêt à produire ou avoir des connaissances en termes de géopolitique. Il n'y a que **peu de traces probantes de géographie politique durant la préhistoire faute de données** (en particulier en l'absence d'écriture) mais la dimension politique de l'espace y avait déjà cours de manière quasiment certaine. Sur la fin de la préhistoire, au **Néolithique**, sont attestés les premiers peuplements permanents avec la sédentarisation, qui commence au Proche-Orient ; des villes s'édifient, rayonnant sur les alentours. À la fonction d'échange commercial s'ajoute aussi une visée militaire ; en témoignent par exemple des structures défensives, comme les murs de Jéricho (8 000 à 9 000 ans avant notre ère).

Dès l'**Antiquité**, se mettent en place les **premiers grands États** structurés au-delà d'une ville et de ses environs, même si le modèle de la **cité-État** perdure dans certains contextes

(Mésopotamie et plus encore Grèce) parfois jusqu'à nos jours (Singapour). Les moyens de contrôle du territoire s'accroissent et sont de plus en plus nécessaires. Les États développent une géographie militaire et les premières cartes, conçues pour contrôler le territoire sur le plan économique (ressource) et militaire (sécurité) se font jour dès l'Égypte ancienne ou la civilisation chinoise antique.

2) Des penseurs et analystes qui cherchent à comprendre le monde de leur époque

En parallèle des **innovations empiriques** (services de renseignements comme « les yeux et les oreilles du roi » perse, routes romaines accroissant la vitesse de circulation d'une armée connue pour ses camps militaires très structurés et son *limes*), les premières approches théoriques connues se font jour. On trouve ainsi des considérations sur l'organisation de l'espace et sa défense chez des philosophes grecs comme **Platon** (c. 428-c. 348 av. J.-C.) et son disciple **Aristote** (384-322 av. J.-C.), ce dernier s'opposant à son ancien maître. Parmi leurs réflexions, se trouve la nécessité d'avoir une cité qui ne soit pas trop grande, où les habitants, qui se connaissent tous, réduisant ainsi les risques d'espionnage, puissent être prévenus en cas de danger ; le contre-exemple donné par Aristote est celui de l'immense cité de Babylone pour laquelle la nouvelle de la prise de la ville ne parvint à certains habitants que plusieurs jours après l'évènement...

Le **Moyen Âge** puis l'**époque moderne** voient la poursuite des perfectionnements empiriques et de la réflexion théorique, à des rythmes variables. Dans le contexte de la Renaissance italienne, **Nicolas Machiavel (1469-1527)** incarne la réflexion sur le pouvoir et la manière de gouverner avec son traité politique *Le prince* (1532) dédié au prince florentin Laurent II de Médicis dit le Magnifique. L'ouvrage fit polémique car il tranchait avec les traités moralistes du Moyen Âge destinés à l'éducation des princes (les « miroirs des princes ») : Machiavel considère qu'il est possible de passer outre les bonnes mœurs ou la bienséance au nom des intérêts du pouvoir. Le cardinal de **Richelieu (1585-1642)** incarne l'application de cette politique en France ; il théorise dans ses écrits et applique la « **Raison d'État** », qui autorise l'État à viser les principes établis (parfois par lui-même) au nom de son intérêt supérieur puisque l'État incarne le bien collectif. Les **philosophes** du XVII^e siècle et des Lumières réfléchissent également à l'organisation de l'État (**Thomas Hobbes, 1588-1679**, avec le *Léviathan* en 1651) et à sa géopolitique. **Montesquieu (1689-1755)** établit ainsi un lien, très déterministe et complètement remis en cause aujourd'hui, entre la taille d'un État et son régime politique, en 1748 dans *De l'esprit des lois* : « si la propriété naturelle des petits États est d'être gouvernés en république ; celle des médiocres, d'être soumis à un monarque ; celle des grands empires, d'être dominés par un despote ; il suit que, pour conserver les principes du gouvernement établi, il faut maintenir l'État dans la grandeur qu'il avait déjà ; et que cet État changera d'esprit, à mesure qu'on rétrécira, ou qu'on étendra ses limites ». À partir du XIX^e siècle, les penseurs encyclopédistes et universalistes cèdent la place à des chercheurs spécialisés dans le contexte d'une science moderne (→ voir 2 A. 1).

B. Différentes disciplines pour un même objet ?

1) Géographie politique ou géopolitique ?

Si la plupart des chercheurs actuels font une différence entre géographie politique et géopolitique, tous sont loin de s'accorder sur ce qui fait cette différence. La **géographie politique** est une branche de la géographie humaine ; elle appréhende sous un angle spatial les objets

(au sens épistémologique : ils peuvent donc être immatériels) politiques tels que les États, les frontières, les conflits, les élections, les maillages administratifs. D'une manière générale, tous ces objets présentent un point commun lié à leur aspect politique : ils concernent le pouvoir, qui peut être considéré comme le cœur de la géographie politique. **Michel Foucher** propose de réserver l'expression de géographie politique « à l'analyse des situations internes aux États et aux nations », lui opposant une **géopolitique** comme « méthode d'analyse des interactions entre action politique et territoires, dans le champ international » tout en refusant de la réduire aux relations internationales. Il propose donc de **différencier les deux sur l'échelle spatiale**.

Mais ce n'est pas une vision consensuelle. **Philippe Subra**, de l'Institut Français de Géopolitique (Paris VIII), défend l'idée d'une **géopolitique locale**, notamment dans sa *Géopolitique de l'aménagement* (2007). **Yves Lacoste** (→ voir ② B. 2) définit la géopolitique comme « l'étude des rivalités de pouvoir sur les territoires », indépendamment de l'échelle et bien au-delà des relations entre États. **Stéphane Rosière** (→ voir ② B. 2), qui l'élargit encore à « l'étude de l'espace en tant qu'enjeu », souligne surtout que la géopolitique désigne l'action (un État fait de la géopolitique, certains penseurs également) tandis que la géographie politique désigne la discipline scientifique, l'étude, l'analyse des situations, indépendamment de leur échelle. Cette distinction est du même ordre que celle qui sépare l'aménagement (dimension appliquée) de la géographie (dimension théorique) en général.

2) Des disciplines connexes pour analyser les jeux de pouvoir dans l'espace

L'étude des enjeux de pouvoir dans l'espace s'appuie sur des disciplines proches de la géopolitique, avec chacune un angle d'approche distinct. C'est la raison pour laquelle **en France la géopolitique n'est pas** considérée comme une **discipline universitaire officielle** (elle n'a pas de section dédiée au Conseil National des Universités) car c'est une **discipline carrefour**, revendiquée par d'autres disciplines.

La **géographie**, qui partage une étymologie commune avec la géopolitique (*gê*, « la terre » en grec ancien), renvoie à la **dimension spatiale**. La géographie étudie l'espace en général et les territoires, espaces appropriés, en particulier. Différentes branches de la géographie interagissent avec la géopolitique : la géographie économique (rapports de force économiques qui ont une dimension politique, richesse qui permet de développer la puissance géopolitique) avec même une géoéconomie, la géographie physique (spécificités des mers et océans, liquides, et de leur appropriation, éléments de relief favorisant la défense), la géographie sociale (rapports de force internes aux sociétés), etc. La démarche multiscale est la spécificité de la géographie, qui permet d'analyser donc les jeux d'acteurs en soulignant les logiques et conséquences différentes selon l'échelle (deux États opposés à l'échelle internationale, comme l'URSS et l'Allemagne nazie, peuvent appliquer des politiques internes de contrôle de la population et de nettoyage ethnique comparables, engendrant à l'échelle locale des mouvements de résistance très différents).

L'**histoire** s'intéresse à la géopolitique en apportant une **dimension temporelle**, en entrée par la chronologie, l'évolution et les dynamiques. **Les rapports de pouvoir évoluent dans l'espace mais aussi dans le temps** ; il existe une dynamique des conflits et des puissances. L'histoire permet de penser les continuités et les ruptures, plus ou moins fortes (simples adaptations, mutations et transitions progressives ou véritables recompositions). La géopolitique peut supposer l'étude de temps à différentes échelles.

Les temporalités selon Fernand Braudel

Les « trois temps » de **Fernand Braudel (1902-1985)**, présentés en **1947** dans sa thèse sur *La Méditerranée au temps de Philippe II* (d'Espagne), restent pertinents pour saisir les évolutions géopolitiques. Au **temps long** des millions ou dizaines de milliers d'années (évolution de la Méditerranée comme cadre géographique), s'ajoutent le **temps moyen** des grandes civilisations à l'échelle de plusieurs siècles (la Méditerranée parcourue par les Grecs, *Mare nostrum* des Romains, support de la thalassocratie vénitienne à la fin du Moyen Âge, est un pôle d'échanges mondial du II^e millénaire av. J.-C. jusqu'à la découverte de l'Amérique) et le **temps court** des individus (quelques décennies : la puissance espagnole de Philippe II concurrencée par la montée des Ottomans à l'Est, les ambitions françaises).

Les **sciences politiques** sont une autre science sociale. Elles privilégient une entrée par les acteurs et leurs politiques, à l'échelle interne (administration, politiques publiques) mais aussi internationales. Les **relations internationales** sont ainsi une branche des sciences politiques. Elles naissent en Angleterre sous le nom d'*international studies* (« études internationales ») avec la création en **1919** d'une **chaire de relations internationales** portant le nom du président états-unien Woodrow Wilson (→ voir ❶ C. 2) à l'université d'Abertystwyth au Pays-de-Galles, s'attachent aux relations entre les États, les organisations interétatiques mais aussi de plus en plus d'autres acteurs (firmes multinationales) agissant à l'échelle internationale voire mondiale. La **mondialisation** est une notion-clé des relations internationales contemporaines. Le français ne fait pas la distinction entre la dimension réflexive (« études internationales » anglo-saxonnes) et la dimension appliquée (les gouvernements, diplomates, chefs d'entreprise comme acteurs de relations à l'échelle internationale) mais elle existe bel et bien, tout autant qu'entre géographie politique et géopolitique (→ voir ❶ B. 1).

L'analyse géopolitique peut reposer enfin sur **les apports de multiples autres disciplines**. L'**économie** apporte une entrée par les moyens matériels dont disposent les acteurs pour agir dans l'espace ; la géopolitique des migrations peut être enrichie par des aspects liés aux inégalités entre zones de départ et zones d'arrivée, par l'étude des remises (transferts financiers opérés par les migrants vers leur pays d'origine) et des effets de dépendance qui en découlent. Le **droit**, notamment le droit **public international**, permet d'étudier les États et leurs actions ; leur droit administratif, interne, peut renvoyer également à des dimensions géopolitiques (statut et protection des minorités). Les **études des civilisations**, associées souvent à la linguistique, permettent de comprendre les représentations des peuples. La **philosophie**, notamment **politique**, permet également de penser les enjeux géopolitiques contemporains. **Sociologie, ethnologie, anthropologie** et **démographie** permettent d'étudier les **populations et sociétés humaines**, avec leurs caractéristiques, conduisant à expliquer certaines situations géopolitiques (évolution des rapports de force démographiques, phénomène de résistance ou d'acceptation des annexions). Même les sciences dites « dures » et expérimentales peuvent rejoindre la géopolitique : les technologies de l'**énergie** (nucléaire, énergies renouvelables) ou de la **médecine** (lutte contre la pandémie de covid-19) ont des dimensions géopolitiques en permettant aux acteurs les plus avancés de protéger leurs intérêts (**souveraineté énergétique, sanitaire**) et de peser dans la mondialisation.

C. Au sein d'une même discipline, des approches et visions du monde contradictoires : une évolution dans le temps des courants dominants dans les relations internationales

1) Le réalisme : un pragmatisme continuateur de la « raison d'État » de Richelieu et de la *Realpolitik* de Bismarck

Le « **réalisme** » est la théorie historiquement dominante en relations internationales ; elle repose sur le fait que les États seraient **en compétition pour la puissance** et s'affranchiraient des règles. **Thucydide**, avec sa *Guerre du Péloponnèse* au v^e siècle av. J.-C. s'inscrivait déjà dans cette perspective, suivi par **Machiavel**, **Hobbes** ou le cardinal **Richelieu** avec sa « raison d'État ». À l'issue de la guerre de Trente Ans (1618-1648), au cours de laquelle la France catholique s'allie avec les Suédois luthériens contre l'empereur catholique, les **traités de Westphalie (1648)** établissent un nouveau système international fondé sur l'équilibre des puissances et sur un monde divisé en États. Les réalistes considèrent que l'**État-nation** est le maillage essentiel des relations internationales, acteurs rationnels cherchant à préserver ou briser l'équilibre mondial au profit de leur intérêt. La position de **Metternich** au congrès de Vienne (1815) ou la *Realpolitik* (« politique étrangère fondée sur le calcul des forces et l'intérêt national » selon Nicolas Moulin) de Bismarck puis d'Henry Kissinger (partisan d'un rapprochement pragmatique entre États-Unis et Chine maoïste dans les années 1970 → voir chapitre 3) s'inscrivent dans cette perspective. **Raymond Aron** en France et **Samuel Huntington** aux États-Unis incarnent la théorie réaliste et néoréaliste dans la pensée contemporaine. Le réalisme est cependant **critiqué** pour son caractère réducteur car il pense essentiellement au travers du prisme de l'État (alors que la mondialisation fait émerger d'autres acteurs) et de la guerre (tandis que les guerres entre États ont largement décliné depuis la fin du xx^e siècle).

2) L'idéalisme : un attachement à la légalité pour construire un ordre international meilleur

L'**idéalisme**, également appelé **légalisme**, promeut une diplomatie ouverte, avec des **instances de régulation** internationale efficaces pour favoriser la paix. Avec son *Vers la paix perpétuelle* (1795), le philosophe germanique Emmanuel **Kant** incarne cette théorie. Le plus célèbre exemple d'application est lié au président des États-Unis **Woodrow Wilson**, avec son discours du 8 janvier 1918 sur les fameux « 14 points » (→ voir chapitre 2) qui posent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (autodétermination) et les bases d'une organisation de régulation internationale, la Société des Nations, ancêtre de l'ONU. L'idéalisme se développe surtout dans **l'entre-deux-guerres** (idéal de la « sécurité collective ») mais la Seconde Guerre mondiale le remet en cause. Les réalistes soulignent que la promotion des droits humains et de la diplomatie ouverte sont un idéal que les États ne cherchent en réalité pas à promouvoir ou en tout cas pas en tant que tels.

3) Le libéralisme : une attention forte à la coopération de tous les acteurs dans un jeu à somme non nulle

Pour l'**école libérale**, les relations internationales peuvent apporter un **progrès** (point commun avec l'idéalisme). Les libéraux insistent sur les aspects économiques et sur l'interdépendance complexe entre les acteurs, à l'échelle internationale mais aussi nationale, au-delà des seuls États. Les **contre-pouvoirs** (opinions publiques, médias, ONG, organisations internationales) ont un rôle-clé à jouer face aux États. La **mondialisation libérale**

a paru leur donner raison dans un premier temps. L'école libérale est engagée et promeut notamment la démocratie et le libre-échange. **Joseph Nye**, co-inventeur de la dichotomie entre *hard* et *soft power*, est un libéral. Mais les grandes banques et grandes entreprises constituent de puissants lobbies et sont devenues un contre-pouvoir trop puissant pour les critiques du libéralisme.

4) L'école marxiste et critique : penser le monde en termes d'inégalité et de domination

Le **marxisme**, qui n'est pas toujours considéré comme une école à part (mais parfois comme un accent mis sur quelques notions), tire son nom du philosophe germanique Karl **Marx**. Pour Marx, les **nations** et les **classes** sont un maillage de base et non l'État, qui ne fait qu'agir au nom des groupes qui le composent. Ainsi l'**impérialisme** et la **colonisation** ne sont que la réplication à l'échelle internationale des logiques de domination au sein de la société. Cette école de pensée a prospéré en **Amérique Latine**, avec une variante connue sous le nom d'école de la *Dependencia*.

La notion de **système-monde**, travaillée par **Immanuel Wallerstein** et **Fernand Braudel** s'inscrit dans une pensée marxiste. **Robert Cox** (1926-2018) et **Jurgen Habermas** (1929-) incarnent cette pensée contemporaine.

Les **détracteurs** des théories marxistes soulignent toutefois qu'elles réduisent la complexité du monde au seul schéma dominant/dominé, avec trop forte composante idéologique.

5) De multiples écoles et variantes moins représentées

L'**école anglaise**, variante idéaliste de l'école réaliste, s'intéresse à la **solidarité** internationale (**école solidariste**) ou à la **coopération** entre États (**école particulariste**) avec des représentants comme Hedley Bull. Le **constructiviste**, incarné par Alexander Wendt, s'intéresse aux normes internationales. Le **fonctionnalisme** se centre sur le processus d'intégration des États ; c'est une variante entre libéralisme et réalisme qui se répand dans l'entre-deux-guerres et reste défendue après 1945 par les pères fondateurs de l'Europe (→ voir chapitre 17, ① A. 1). Aujourd'hui, David Mitrany symbolise actuellement ce courant ; le **néo-fonctionnalisme** se spécialise sur l'intégration régionale autour d'Ernst Haas (1924-2003) et Alec Stone Sweet.

2 Trois grandes écoles de pensée géopolitique occidentales : des approches qui varient selon les États et qui se critiquent entre elles

A. Une école allemande pionnière de la géopolitique mais critiquée après la Seconde Guerre mondiale

1) Une géopolitique moderne qui naît en Allemagne

C'est l'Allemagne qui se détache dans la géographie politique de la **fin du XIX^e siècle** et des quatre **premières décennies du XX^e siècle**. Le père de la géographie politique contemporaine se nomme **Friedrich Ratzel** (1844-1904). Il publie une *Géographie politique* (1897) et a pour ambition de rapprocher les sciences politiques et les savoirs spatiaux en voyant comment le politique influence l'espace et comment l'espace influence le politique. Il s'intéresse ainsi au tracé des frontières, à la fondation des États, à leur croissance, au rôle de

l'enclavement, etc. Son objet central est donc l'État et ses dynamiques notamment en lien avec sa position, son milieu. De fait, Ratzel est baigné par le **darwinisme**, notamment du fait de ses études en pharmacie puis en zoologie (doctorat en 1868).

2) Une géopolitique trop politique, dénoncée car associée à l'expansionnisme nazi

L'approche de Ratzel est teintée d'**idéologie** ou aisément récupérable par certaines idéologies politiques. Il développe une conception organiciste de l'État, un **darwinisme politique** qui dérive du darwinisme social, lui-même issu de la théorie de l'évolution. L'État serait comme un être vivant, qui naîtrait, aurait des besoins, grandirait, mourrait. Les écrits de Ratzel diffusent l'idée dangereuse selon laquelle il y a une compétition entre les États et seuls les plus forts survivent, en dominant les plus faibles ; un État grandit au détriment des autres, ce qui revient à **légitimer la guerre d'agression**. En effet, comment sinon, dans un monde fini, un État peut-il s'agrandir ? Au-delà de la nécessité pour les États d'empiéter sur leurs voisins, Ratzel se distingue aussi par des **positions racistes**. Il affirme ainsi la supériorité de certains groupes ethniques sur d'autres, opposant dans sa théorie des « **peuples de nature** » primitifs (*Naturvölker*) et des « **peuples de culture** » civilisés (*Kulturvölker*), les peuples évolués se trouvant dans l'Ancien Monde et ayant naturellement le droit d'occuper les terres des peuples primitifs de l'Asie, de l'Océanie et historiquement du Nouveau Monde. Enfin les écrits de Ratzel sont à replacer dans le mouvement du **pangermanisme** (qui souhaite une « Grande Allemagne » réunissant les personnes de langue et de sang allemand) dont il était un adepte : ses écrits permettent de justifier la supériorité allemande et son expansionnisme.

Ratzel, dont s'inspire **Rudolf Kjellén** (1864-1922, politiste suédois qui diffuse conventionnellement le mot de « **géopolitique** » en **1905**), a ouvert la voie à son compatriote **Karl Haushofer** (1869-1946) qui va encore plus loin quelques décennies plus tard, dans sa *Revue de géopolitique* fondée en **1924** et dans ses ouvrages. Après une carrière militaire qui l'emmène au Japon, il obtient en 1919 un doctorat de géographie et embrasse alors, dans la tradition de sa famille, une carrière universitaire, comme professeur à l'Université de Munich. Engagé dans le parti nazi, il aurait eu une influence sur le régime dont l'ampleur est encore discutée. Ratzel traitait d'une manière générale de l'espace ; il avait proposé un concept dont Haushofer s'empare pour l'approfondir, celui de **Lebensraum**, « espace vital ». Si Haushofer échappe au procès de Nuremberg, tout en se suicidant en 1946, il n'en reste pas moins que la récupération des théories de l'école allemande par le régime nazi a contribué à **discréditer la discipline**, non seulement en Allemagne mais également en France ou en URSS, expliquant son éclipse.

B. Une école française ancienne mais très éclatée

1) Une géopolitique française qui s'oppose à la géopolitique allemande avant de décliner avec la Seconde Guerre mondiale

André Siegfried (1875-1959), historien, sociologue et géographe, a posé les bases de la géographie électorale en **1911** dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*. Il fait bien le lien entre l'espace et ses caractéristiques physiques d'une part et le vote d'autre part, le maillon central étant l'organisation des sociétés. Au-delà de cette géopolitique interne, c'est **Jacques Ancel** (1879-1943), auteur d'une *Géopolitique* en **1936**, qui incarne la structuration de la géopolitique en France, même si les remarques d'**Albert Demangeon** sur le bilan de la Première Guerre mondiale, véritable suicide du

Vieux continent (*Le déclin de l'Europe*, 1920), avaient déjà une porte géopolitique forte. Jacques Ancel s'oppose aux théories allemandes (il souligne en 1938 dans sa *Géographie des frontières* préfacée par Siegfried que les frontières ne sont ni bonnes ou mauvaises et que les qualifier ainsi est facteur de déstabilisation) et dénonce leur pseudo-scientificité ; d'origine juive, il meurt en déportation. Après la Seconde Guerre mondiale, la géopolitique décline en France, associée à l'Allemagne nazie.

2) Une renaissance en 1976 sous la houlette d'Yves Lacoste pour une discipline très éclatée

Avec le temps qui passe, le souvenir de l'expansionnisme allemand s'éloignant et la réconciliation jouant, le terrain devient plus propice à un retour des études de géopolitique en France au milieu des années 1970. Le regain d'intérêt est visible à travers quelques grandes publications. Le marqueur traditionnellement retenu est la création par **Yves Lacoste** (1929-) de la **revue Hérodote**, qui emprunte son nom au « Père de l'Histoire ». Le premier numéro de la revue paraît en **1976** avec une « Enquête sur les bombardements des digues du fleuve rouge » écrit par Lacoste. La **même année**, avec un titre quelque peu provocateur et qui allait faire date, Yves Lacoste expliquait dans un essai que *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Il y dénonçait l'utilisation de travaux géographiques dans le cadre de la guerre du Vietnam. La revue existe toujours.

Dans le contexte français, l'impulsion donnée par Yves Lacoste reste décisive mais **plusieurs écoles** ont émergé. La géographie politique est concentrée avec un pôle majeur à **Paris VIII** avec l'**Institut Français de Géopolitique (IFG)**. Créé en **1989** par Yves Lacoste, il a été dirigé par **Béatrice Giblin** (1947-) de 2002 à 2009 puis par **Barbara Loyer**. Ce pôle est associé à la revue *Hérodote*. L'IFG a développé des travaux sur la géopolitique interne (Philippe Subra et sa *Géopolitique de l'aménagement* en 2007). L'entrée par les acteurs est très importante dans l'école de Paris VIII.

À **Paris IV**, **Paul Claval** (1932-), spécialiste de géographie culturelle et d'épistémologie, avait proposé un renouveau du politique en géographie, dès **1978** avec *Espace et pouvoir*, publié aux Presses Universitaires de France. Il a également publié en **1996**, année où il reçoit le prix Vautrin-Lud au Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges, *Géopolitique et géostratégie. La pensée politique, l'espace et le territoire au xx^e siècle*. Cette école privilégie une entrée par l'espace.

Stéphane Rosière (1959-), professeur à l'Université de **Reims**, incarne une **troisième voie**. C'est un ancien doctorant d'Yves Lacoste mais il s'en est éloigné ; c'est autour de lui que s'est structuré le pôle de Reims. Parmi les ouvrages de ce spécialiste des frontières, *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique* (2003) et le *Dictionnaire de l'espace politique. Géographie politique et géopolitique*. En voulant distinguer géopolitique et géographie politique, Stéphane Rosière, qui a dirigé la commission de géographie politique du Comité National Français de Géographie de 2004 à 2010, a notamment souligné l'importance pour les deux d'une approche spatiale. Il est aussi le directeur de *L'espace politique*, revue en ligne **fondée en 2007**.

Un autre courant est celui incarné par **Michel Foucher** (1946-). Spécialiste des **frontières** mais aussi de l'**Europe**, il a été ambassadeur en Lettonie de 2002 à 2006. Il vient de publier un essai sous forme de mémoires (*Arpenter le monde. Mémoires d'un géographe politique*, 2021). Proche d'*Hérodote*, il a cependant tenté d'impulser un **centre lyonnais** autour de l'École Normale Supérieure et de l'Institut d'Études Politiques (rattaché à Lyon II) avec

l'Observatoire européen de géopolitique qu'il a dirigé jusqu'en 1998. De fait, la géopolitique est étudiée, hors de la géographie, dans les **Instituts d'Études Politiques**, une spécificité française. De nombreux essayistes et philosophes traitent également de géopolitique. Ainsi, **Tzvetan Todorov** (1939-), philosophe d'origine bulgare, propose en 2008 dans *La peur des barbares* une partition binaire du monde entre les États de la peur et du ressentiment qui dominaient le monde mais sont entrés en déclin au moins relatif, et le reste de la planète, les anciens dominés qui s'affirment même si certains conflits les affaiblissent.

C. Une école anglo-saxonne attachée à la puissance mais critiquée pour sa vision parfois simpliste

1) Des penseurs de la puissance pour une puissance en devenir

Le géographe britannique **Halford John Mackinder** (1861-1947) est considéré comme un des pionniers de l'école anglo-saxonne. Selon lui, il existe un pivot du système monde, qu'il appelle « *heartland* ». Qui le contrôle domine l'ensemble eurasiatique qui représente l'essentiel des terres émergées, 75 % de la population mondiale, la majeure partie des ressources (2/3 de la production mondiale) et concentre les six premiers budgets militaires mondiaux après les États-Unis (qui dominent cependant de très loin). **Nicholas J. Spykman** (1893-1943) avait affiné cette théorie, un modèle centre-périphérie, avec le *rimland* : le contrôle de l'anneau périphérique (notamment avec des archipels comme les îles britanniques et le Japon) permettait de dominer le monde. Le Français **Jean Gottmann** (1915-1994), inventeur de l'idée de « mégalopolis » (la mégalopole du nord-est des États-Unis entre Washington et Boston) est à rattacher l'école anglo-saxonne dans la mesure où il travaille aux États-Unis (dont il est spécialiste) dans l'après-guerre ; tout en travaillant sur la notion de puissance (*La politique des États et leur géographie*, 1952), il a souligné combien l'école anglo-saxonne pouvait subir aux États-Unis les mêmes dérives que la géopolitique allemande.

Depuis la fin de la guerre froide et la victoire des États-Unis, l'école « américaine », notamment liée aux **néo-conservateurs**, est assez médiatisée. En 1989, **Francis Fukuyama** (1952-) publie un article sur « **La fin de l'histoire** », qu'il développe en 1992 dans un ouvrage, *La fin de l'histoire et le dernier Homme*. L'économiste y prédit, dans la lignée du « consensus de Washington » et de la généralisation du néo-libéralisme occidental, la pacification du monde autour de la démocratie libérale... **Zbigniew Brzezinski** (1928-), Polonais d'origine et auteur en 1956 d'une thèse sur le totalitarisme soviétique, reprend quant à lui les thèses de Mackinder. Conseiller du président Carter, il est connu pour son ouvrage *Le grand échiquier*, publié en 1997. Lui aussi perçoit 1991 comme une date charnière, celle de la victoire du plus grand empire en termes d'influence mondiale. Les États-Unis cumulent **hard** et **soft powers**, pour reprendre les catégories proposées par **Joseph Nye** (1937-) en 1990 dans *Bound to lead*.

2) Une géopolitique simpliste et aveuglée par l'hégémonie des États-Unis ?

La **thèse de Fukuyama**, tenant de l'école libérale en relations internationales, a été **critiquée** dès les origines ; la « fin de l'histoire » et la victoire définitive du libéralisme n'ont pas eu lieu. Son compatriote **Samuel Huntington** (1927-2008), qui incarne l'école **réaliste**, dénonçait dès 1989 le « finisme » avec son ouvrage *No exit, The Errors of Endism*. Lui aussi proche des néoconservateurs états-uniens, il publie *Le choc des civilisations* en 1996 (après un premier article, ayant le même titre, en 1994). Suite à la disparition de l'ennemi

soviétique, il cherche à théoriser les nouveaux adversaires potentiels des États-Unis ; ces derniers doivent assurer l'ordre et la stabilité du monde dans la droite lignée de l'idée de la Destinée Manifeste qui rayonnait dans les années 1840, face à un axe islamo-confucéen.

La perception de la Chine, du Vietnam et de la Corée du Nord comme dangereux n'est que la **continuation du « péril jaune »** qui avait cours avant la Première Guerre mondiale. Il fait l'impasse sur les rivalités séculaires qui existent au Moyen-Orient. Son association du monde islamique en un seul bloc oublie les nationalismes, les rivalités entre sunnites et chiites, etc. Ses **thèses** sont extrêmement **critiquées** dans la géographie politique française, qui souligne que ses civilisations ne correspondent à aucune réalité scientifique (certaines sont liées à des religions comme l'hindouisme, d'autres à des cultures plus larges comme les civilisations occidentale et africaine et les limites sont discutables : l'Amérique latine relève-t-elle de la culture occidentale ou a-t-elle une culture propre ?) et n'expliquent pas le monde actuel. De manière plus contemporaine, le démographe **Emmanuel Todd** (1951-) estime dans *Après l'empire* publié en **2002** que les États-Unis ne sont plus la solution pour la stabilité du monde mais deviennent un problème par leur unilatéralisme, gênant leurs alliés sans pour autant résoudre les conflits, imposant une guerre permanente contre le terrorisme depuis le 11 septembre 2001 en renonçant à certaines valeurs.

3 Des concepts et notions qui permettent de comprendre le monde d'hier à aujourd'hui

A. La puissance des États et leurs dynamiques : des pôles mondiaux

1) La notion de puissance appliquée aux États : des puissances plus ou moins complètes

Depuis Ratzel au moins, voire Hérodote, les penseurs en géopolitique et en relations internationales s'intéressent à la **puissance** des États. Le français distingue le « pouvoir » (au sens d'autorité, comme les pouvoirs publics, le pouvoir exécutif) et la « puissance » (au sens de force, réelle ou potentielle), contrairement à l'anglais qui emploie *power* dans les deux cas. La puissance est définie par certains chercheurs (Raymond Aron, Stéphane Rosière) comme ayant un volet positif et un volet négatif, avec une dimension à la fois **interne** et **externe**.

Ainsi, **Serge Sur** la résume-t-elle en « capacité de faire, capacité de faire faire, capacité d'empêcher de faire, capacité de refuser de faire » (1995). **L'État, ou tout autre acteur**, est considéré comme puissant lorsqu'il :

- peut faire ce qu'il souhaite sans rendre de compte aux autres acteurs (cas de la Russie annexant la Crimée en 2014) ;
- peut leur faire faire ce qu'il souhaite (Athènes faisait adhérer au v^e siècle av. J.-C. certaines cités à la Ligue de Délos) ;
- peut refuser ce qu'on souhaite lui imposer (refus par les États-Unis de certains grands traités internationaux comme celui instituant la CPI en 1998 ou le protocole de Kyoto l'année précédent) ;
- peut empêcher que d'autres ne fassent ce dont il estime que cela pourrait lui nuire (principe de la dissuasion nucléaire, qui empêche un État doté de l'arme nucléaire d'attaquer un autre qui en soit également doté).

Document 1

La puissance, 4 composantes (positive et négative, interne et externe)

	Puissance positive	Puissance négative
Puissance liée au sujet (interne)	capacité de faire	capacité de refuser de faire
Puissance liée aux autres acteurs (externe)	capacité de faire faire	capacité d'empêcher de faire

Aucun État ne dispose d'une puissance absolue. La puissance est **relative** et dépend des rapports de force avec les autres acteurs. La puissance n'est jamais complète ; elle se décline en une infinité possible de thématiques, plus ou moins précises (la puissance militaire se décline en puissance nucléaire, terrestre, navale, aérienne, etc.), et mesurables par des critères quantitatifs (nombre d'ambassades) et qualitatifs (types de ressources naturelles, qualité de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies). Il existe ainsi des puissances **territoriales** (États qui s'étendent tout en parvenant à protéger leurs frontières), **démographiques** (grand nombre d'habitants), militaires (armée puissante, nombreuse, bien équipée, avec un budget important), **diplomatiques**, **économiques** (mesure par exemple par la valeur ajoutée, c'est-à-dire le PIB éventuellement en Parité de Pouvoir d'Achat) et **financières** (bourse), **scientifiques** (puissance de la recherche : nombre d'articles scientifiques, de brevets, de prix Nobel, de bases en Antarctique) et spatiales au sens **astronomique**, **culturelles** (cinéma, littérature, diffusion de la langue) et **sportives** (nombre de médailles aux Jeux Olympiques).

2) Combien de pôles de puissance dans le monde ?

À une échelle donnée et à une époque donnée, il peut exister un ou plusieurs pôles de puissance. L'étude des dynamiques des puissances, entre essor et déclin au fil du temps, est en vogue dans l'historiographie, avec des travaux sur la chute des empires et des civilisations (par exemple, la notion d'écocide appliquée à l'île de Pâques voire à la civilisation maya) et a donné une approche transdisciplinaire qui intéresse notamment la géopolitique : la **collapsologie** (de l'anglais *collapse* : « effondrement »).

Ainsi, le **monde** était-il **traditionnellement multipolaire** ; il l'était encore au début du xx^e siècle, avec les grandes puissances occidentales (France, Royaume-Uni, États-Unis) dominant le processus de mondialisation (→ voir chapitre 2). Il est devenu **bipolaire**, avec deux superpuissances (États-Unis et URSS), durant la **guerre froide** (→ voir chapitre 3).

Avec la chute de leur seul grand rival, l'URSS, les États-Unis deviennent une puissance sans compétiteur entre 1991 et 2001 (→ voir chapitre 4). Cette hégémonie leur vaut le statut, selon l'ancien ministre français des Affaires étrangères du gouvernement Jospin (1997-2002), Hubert Védrine, d'**hyperpuissance**. Malgré l'existence de deux autres pôles économiques (Japon et Europe de l'Ouest) qui complètent la **Triade**, le monde se fait unipolaire. Le choc du 11 septembre 2001 met fin à cette décennie d'apogée états-unienne.

La montée en puissance des BRICS, Chine en tête, rend le monde encore plus **multipolaire au cours des décennies 2000 et 2010**.

B. Des acteurs en conflit dans le monde

1) Les acteurs et leurs échelles multiples d'intervention et d'analyse

La géopolitique s'intéresse aux acteurs (→ voir chapitre 11), s'appuyant en cela sur les relations internationales et les sciences politiques. Les différents acteurs agissent à différentes échelles géographiques.

À l'échelle internationale, les Organisations intergouvernementales mondiales (l'ONU et ses agences), régionales (ASEAN, UE, ALENA, CEDEAO, etc.) et thématiques (OPEP pour les pays vendant du pétrole, OTAN comme traité d'alliance militaire) constituent des sujets de droit public international, acteurs de premier plan de la mondialisation. Mais de plus en plus, les analyses géopolitiques prennent en compte le renforcement d'acteurs privés, comme les FTN (dont le chiffre d'affaires dépasse parfois le PIB de certains États) et certaines ONG notamment humanitaires (Croix Rouge, Médecins Sans Frontières).

L'État reste le cadre de référence du **système westphalien**, fondé sur des États qui se reconnaissent et respectent (au moins en théorie) leur **souveraineté** entre eux, modèle dont l'origine est conventionnellement fixée aux traités de paix de Westphalie mettant fin à la guerre de Trente Ans (1618-1648) qui déchira le Saint-Empire-Romain-Germanique et l'Europe. L'État s'appuie en général sur une **nation** dans le modèle occidental, tentant de constituer non sans conflits un État-nation, avec une adéquation entre les frontières des peuples et celles des États. Néanmoins certains États restent **multinationaux** (ou plurinationaux) comme la Russie, qui distingue la citoyenneté (liée à l'État) et la nationalité (liée à l'origine ethnique) : certains ressortissants russes sont citoyens russes mais de nationalité tchétchène. Parfois une même nation peut être coupée en **plusieurs États**, comme les Coréens, pour des raisons politiques ; **certains peuples enfin n'ont pas d'État** et en réclament parfois un, ce qui génère des conflits (cas des Kurdes, plus grand peuple sans État avec environ 40 millions de Kurdes essentiellement à cheval sur Turquie, Syrie, Irak et Iran). L'État est un maillage **de plus en plus concurrencé par le haut** dans la mondialisation (ONU, FTN, organisations supranationales) mais aussi « **par le bas** ».

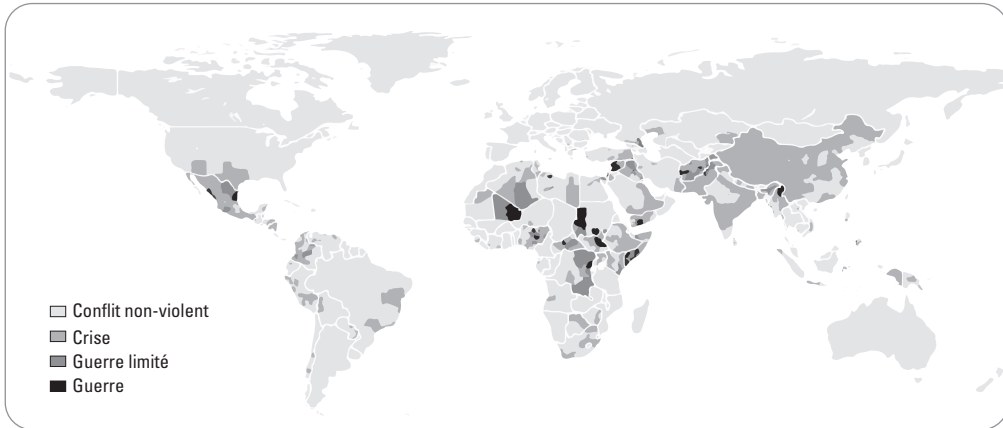
En effet, les **échelons régionaux et locaux** se renforcent. L'UE est ainsi accusée par ses détracteurs de promouvoir l'éclatement des États, en utilisant les régions comme maillage statistique et financier essentiel. Les collectivités locales (régions, départements, communes et intercommunalités en France) sont renforcées dans les États centralisés par la décentralisation ; dans les États fédéraux, les entités fédérées sont très autonomes (justice très différente selon les États des États-Unis). Enfin, à l'échelle **micro-locale**, les habitants et entrepreneurs locaux tentent de faire entendre leur voix (vogue de la « démocratie participative », renforcement des conflits d'usages dans les pays démocratiques mais aussi en Chine avec des contestations face aux « villages du cancer » marqués par une forte pollution et une surmortalité par cancer). Les gangs et cartels rivalisent également pour le contrôle du territoire, constituant parfois des **zones grises** échappant en partie (mafias italiennes) ou presque totalement (cartels de la drogue au nord du Mexique) au contrôle des pouvoirs publics, parfois eux-mêmes gangrenés. Certains groupes dits terroristes ont une logique de réseau, comme Al-Qaïda, s'appuyant sur des cellules en liaison entre elles mais qui ne contrôlent pas nécessairement le territoire.

2) Les conflits : une typologie évolutive

En s'intéressant aux rapports de force, la géopolitique et les relations internationales traitent notamment des **conflits**, c'est-à-dire des oppositions entre acteurs. Ces oppositions ont **différentes intensités**, allant du conflit juridique comme les guerres commerciales entre les États-Unis de Trump (2016-2020) et la Chine, jusqu'aux **guerres**, c'est-à-dire des conflits armés. Les guerres, selon le HIIK (*Heidelberger Institut für Internationale Konfliktforschung* : Institut d'Heidelberg pour la recherche sur les conflits internationaux), font plus de 1 000 morts annuels comme en Syrie. Sur cette large échelle des types de conflits, on peut aussi retenir les opérations ciblées (assassinat de Ben Laden en 2011 au Pakistan par les forces spéciales états-uniennes) et les **conflits d'usage** (opposition entre acteurs, en général au sein d'une même société, à propos de l'utilisation d'un espace, d'une ressource comme l'eau à Barcelone ou d'un aménagement comme Notre-Dame-des-Landes, nouvel aéroport de Nantes finalement annulé en 2018). Les conflits peuvent également être classés selon leur **échelle géographique**, des conflits locaux (opposition à une rocade autoroutière) aux conflits mondiaux (la guerre froide) en passant par des guerres civiles (à l'échelle nationale) et des affrontements bilatéraux (à l'échelle internationale, entre deux États).

Document 2

Carte de l'intensité des conflits dans le monde d'après le HIIK (données 2020)



Source : *Conflict Barometer*, Heidelberger Institute for International Conflict Research, 2020.

Les **causes** des conflits sont très variables et souvent multiples : litige frontalier (bande d'Aozou entre Libye et Tchad), acquisitions de ressources (pétrole du Koweït pour l'Irak qui envahit son voisin en 1990), rivalités de puissance (guerre froide ; la guerre n'est que « la continuation de la politique par d'autres moyens » disait Clausewitz), oppositions culturelles (ethniques et linguistiques) et religieuses (comme dans les pays au nord du golfe de Guinée, entre un Sud chrétien et animiste et un Nord musulman), construction d'une

infrastructure (barrages sur le Nil entre l'Éthiopie et les pays en aval comme l'Égypte). Les conflits sont parfois récents (entre Ukraine et Russie), parfois ancrés dans l'histoire (entre Grèce et Turquie), parfois mis en sommeil avant d'être réactivés (entre Inde et Pakistan, avec régulièrement des rapprochements et des regains de tensions qui alternent). Surtout, **un conflit est dynamique et il peut changer d'échelle et d'intensité, de motivations** : le conflit social en Syrie dégénère à partir de 2011 en guerre civile à l'échelle du pays, avant de déborder sur les États voisins (Irak notamment, avec l'État islamique) et de devenir un enjeu de sécurité mondiale au cœur d'une potentielle nouvelle guerre froide (13 vetos russes à l'ONU pour défendre Bachar-Al-Assad, avec le soutien de la Chine, contre l'Occident).

C. Les États et le monde : ordre ou désordre au sein d'un monde en développement ?

1) Les rapports au monde des États : entre isolationnisme et interventionnisme unilatéral et multilatéral

Les relations internationales s'intéressent notamment au rapport des États au monde. Deux attitudes s'opposent. Certains États peuvent se désintéresser des affaires du monde et se replier sur eux-mêmes. Ils sont **isolationnistes** ; c'est le cas de beaucoup de petits pays neutres (pays scandinaves), même si leur engagement humanitaire et en faveur d'un ordre mondial équilibré permet de nuancer ce fait. À l'inverse, certains États sont tout au long de leur histoire des **puissances interventionnistes**, qui s'ouvrent au monde voire se lancent à sa conquête (colonisation accomplie par les Européens de l'Ouest, avec une première phase entre les ^{xvi}e et ^{xviii}e siècles puis une seconde phase entre la fin du ^{xix}e siècle et les années 1930) et qui font preuve d'**ingérence** dans les affaires des autres États. C'est le cas de la France et du Royaume-Uni. Cet interventionnisme peut, en particulier dans le monde actuel, être marqué par l'essor d'une **gouvernance** mondiale depuis la SDN (1920) et surtout l'ONU (1945). Il s'agit d'une bonne coordination entre acteurs (→ voir chapitre 6). L'interventionnisme peut être **multilatéral** (c'est-à-dire mené de concert avec des structures internationales et l'assentiment d'autres États) ou **unilatéral**, c'est-à-dire mené sans ou contre l'aval d'organisations internationales et d'États nombreux. La France actuelle fait plutôt preuve de multilatéralisme (refus de la guerre en Irak en 2003, interventions sous mandat onusien, non utilisation de son veto à l'ONU depuis 1989) tandis que la Russie se caractérise par son unilatéralisme (guerre en Géorgie en 2008, annexion en 2014 de la Crimée malgré l'opposition de l'ONU et d'une écrasante majorité des États).

Les attitudes des États peuvent évoluer. Ainsi le Japon est-il plutôt isolationniste au Moyen Âge, ne s'ouvrant que brièvement à l'époque moderne (missionnaires européens) avant de se refermer jusqu'à l'ère Meiji (1868) et de s'ouvrir au monde (colonisation de l'ère Showa, puis délocalisations selon le modèle du vol d'oiseaux sauvages en Asie orientale après la Seconde Guerre mondiale). La Chine est également largement isolationniste sur l'essentiel de son histoire et son ouverture récente est lancée à partir de 1978 par Deng Xiaoping (politique des Zones Économiques Spéciales par exemple), suite à la mort de Mao Zedong deux ans plus tôt. Quant aux États-Unis, ils alternent depuis un siècle entre isolationnisme et interventionnisme, unilatéral et multilatéral.